

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE  
75014 PARIS - FRANCE  
TÉL. 325-36-74  
C. C. P. 1248-74 PARIS

Signé conjointement par la Commission Sociale et Internationale de la Fédération Protestante de France, et par la Commission Française Justice et Paix (de l'épiscopat catholique), un communiqué attire l'attention sur la gravité de la situation économique chilienne à l'entrée de l'hiver austral.

(Note DIAL - 21/06/74)

### LE CHILI, C'EST LOIN D'ÊTRE FINI

Au Chili, c'est bientôt l'hiver. L'hiver, la vie est plus dure. Cette année, c'est pire. Pour des milliers de personnes, parmi les plus pauvres, le souci dominant est de subsister, voire de survivre.

Le Chili, c'est loin d'être fini.

Les droits de l'homme - des nouvelles récentes et convergentes nous l'apprennent - continuent d'y être bafoués, sous un régime instauré par des hommes qui prétendent s'inspirer d'un humanisme chrétien.

Au nom de l'Évangile, nous estimons de notre devoir, en ce moment, d'alerter nos frères, en France, à ce propos.

1- Il y a un chômage grandissant au Chili. Des dizaines de milliers de personnes n'ont plus de travail, non seulement du fait d'une situation économique précaire mais en raison de licenciements pour motifs idéologiques. La dégradation du pouvoir d'achat touche surtout les plus défavorisés. Des informateurs sérieux remarquent une recrudescence de la mendicité, du vol, de la délinquance et de la prostitution. Ce sont des signes de la misère. En outre, la délation - encouragée depuis septembre par le gouvernement - devient, pour certains, un moyen tentant de garder ou de retrouver un emploi.

Les pouvoirs publics n'ignorent pas cet état de choses. Ils y trouvent une circonstance favorable à leurs objectifs. Le climat de méfiance ainsi créé réduit au silence des hommes et des femmes qui manifesteraient leur opposition au régime.

En de nombreux pays, le pouvoir politique en vient à utiliser la torture comme une technique de gouvernement. C'est une perversion. Il faut la dénoncer. L'exploitation politique d'une disette mériterait, elle aussi, la réprobation de la conscience publique internationale.

2- Le Chili vit toujours en état de siège. Cet état d'exception ne correspond pas aux règles et procédures d'une vie démocratique. Les droits de réunion et d'association n'existent plus. Les organisations politiques non conformes à l'idéologie du moment sont déclarées illé-

gales. Les travailleurs n'ont plus la possibilité de s'organiser au sein de syndicats créés par eux. Leur droit au travail lui-même est menacé par les licenciements pour motifs politiques. Enfin - faut-il le rappeler? - la justice y est expéditive et arbitraire.

3- Depuis octobre 1973, des femmes et des hommes, parmi lesquels de nombreux chrétiens, ont mené une action humanitaire commandée par le souci de venir en aide à tout homme traqué, condamné ou blessé. Témoins de faits et de situation intolérables, ils ont pris des risques en parlant et en agissant. Aujourd'hui, ils sont à leur tour désignés comme suspects.

..

Etrangers au Chili, nous sommes apparemment sans prise sur une situation bloquée - et pour combien de temps? Dès lors, que faire? Prier: les chrétiens le comprennent. Procurer aux organismes d'assistance ou de secours les ressources dont ils ont réellement besoin: certes, mais ce n'est pourtant pas d'argent qu'il est question dans le présent appel.

De France, nous pouvons tous contribuer au mouvement d'opinion internationale favorable au changement de la situation actuelle d'un pays ami.

A chaque personne, il revient de s'informer, de diffuser à bon escient l'information recueillie et de participer à l'action des organisations politiques et syndicales. Aux parlementaires et aux gouvernants de notre pays, d'user des moyens d'influence non négligeables dont ils peuvent disposer.

..

L'oppression de l'homme prend de multiples formes et se manifeste dans tous les continents. Un tel mépris de l'humain appelle chacune et chacun à la "résistance spirituelle". C'est bien de cela qu'il s'agit à propos du Chili.

La Commission Française Justice et Paix  
(71, rue N. Dame des Champs  
75006 Paris)

La Commission sociale et internationale  
de la Fédération protestante de France  
(47, rue de Clichy, 75009 Paris)

Le 19 juin 1974

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL.)